

Islam et assassinats : perpétuité pour Salah Abdeslam



Le procès de Salah Abdeslam vient de montrer des hommes ignorants de la société occidentale, de son mode de vie, voulant imposer en Europe un islam par la violence.

Le (premier ?) chapitre du procès des attentats du 13-Novembre doit se refermer ce mercredi 29 juin 2022. Après dix mois d'audience, après le cirque habituel durant tout le procès de Salah Abdeslam, le verdict est attendu. Salah Abdeslam, seul membre encore vivant du commando qui a perpétré les sanglantes attaques sur les terrasses de la capitale et dans la salle de spectacle du Bataclan le 13 novembre 2015, devrait connaître ce jour la peine de prison qu'il devra purger. Les réquisitions du Parquet national antiterroriste sont lourdes. Très lourdes. Si les juges les suivent, c'est une condamnation rare et historique qui sera prononcée à l'encontre du terroriste de 32 ans, de « nationalité française ». Mais une

condamnation bien moindre que celles prononcées dans les pays musulmans à l'encontre des terroristes. C'est bien là le paradoxe.

Après le cirque des auditions du principal prévenu et des 19 autres accusés au procès des attentats du 13 novembre 2015, les médias français ont fait « leurs choux gras » avec le réquisitoire devant la cour d'assises spéciale de Paris. Les peines réclamées contre les vingt accusés vont de cinq ans à la perpétuité incompressible, la plus lourde à l'encontre de Salah Abdeslam, « au regard de l'immense gravité des faits qui lui sont reprochés ». C'est le moins qu'on puisse dire. Après les plaidoiries de la défense, tous les Français attendent le verdict. Et après, que restera-t-il de ce procès « historique » aux yeux du monde ? Rien ou pas grand-chose. Si ce n'est la longue liste des innocentes victimes.

Qui se souvient du procès du tueur de l'ancien Président égyptien Anouar el-Sadate ? Plus grand monde ! Si, moi. Car j'avais été tétanisé par les échanges, rapportés à l'époque dans le quotidien Le Monde, entre le président du tribunal égyptien et le frère musulman qui avait tiré sur Sadate.

Le juge a demandé au tueur de l'ancien Président égyptien Anouar el-Sadate : « Pourquoi avez-vous tué le Raïs Sadate ? »

Le meurtrier lui a répondu : « Parce qu'il était laïc ! »

Le juge a alors questionné : « Que signifie laïc ? »

Le tueur a dit : « Je ne sais pas ! »

Dans le cas d'un autre procès, suite à la tentative d'assassinat du défunt écrivain égyptien Naguib Mahfouz, le juge a demandé à l'homme qui a poignardé Naguib Mahfouz : « Pourquoi l'avez-vous poignardé ? »

Le terroriste a déclaré : « À cause de son roman Les enfants de notre quartier. »

Le juge lui a alors demandé : « Avez-vous lu ce roman ? »

Le criminel a dit: « Non ! »

Lors d'un troisième procès, toujours en Égypte, le président du tribunal a demandé au terroriste qui a tué l'écrivain égyptien Faraj Fouda : « Pourquoi avez-vous assassiné Faraj Fouda ? »

Le terroriste a répondu : « Parce que c'est un infidèle ! »

Le juge lui a alors demandé : « Comment saviez-vous qu'il était infidèle ? »

Le terroriste a répondu : « D'après les livres qu'il a écrits. »

Le juge a alors insisté : « Lequel de ses livres vous laissait croire qu'il était infidèle ? »

Le Terroriste a lâché : « Je n'ai pas lu ses livres ! »

Le juge a haussé le ton et crié : « Comment ? »

Le terroriste a alors répondu : « Je ne sais ni lire ni écrire ! »

Le juge égyptien, consterné, a lancé cette mise en garde : « La haine ne se propage jamais par la connaissance. Elle se propage toujours par ignorance. »

Le procès de Salah Abdeslam vient de montrer des hommes ignorants de la société occidentale, de son mode de vie, voulant imposer en Europe un islam par la violence.

Difficile de croire que l'accusé ait, le soir du 13 novembre, comme il l'a confié lors de l'un de ses interrogatoires, renoncé « par humanité » à se faire exploser dans un café du 18^e arrondissement de Paris, même si son avocat, à l'émission « Quotidien » du 6 juin, a estimé que « [c'est quelqu'un de très humain](#), c'est quelqu'un avec lequel on peut discuter et c'est quelqu'un avec lequel on peut construire quelque chose ».

Certes, dans les démocraties occidentales, tout homme a le droit d'être défendu. Mais, il y a des limites à l'indécence.

Là, on est tombé dans la tragédie, la décadence et l'imposture ! On peut néanmoins espérer que le verdict suivra les réquisitions et souhaiter que [Salah Abdeslam](#) finisse ses jours en prison. On doit bien cela à toutes les victimes des attentats du 13-Novembre.

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411

Dernière minute : Abdeslam condamné à perpétuité.

https://www.lepoint.fr/societe/proces-du-13-novembre-abdeslam-condamne-a-la-perpetuite-incompressible-29-06-2022-2481544_23.php